



**PRINCIPE DE L'ÉPREUVE
ULTRA TRAIL D'ANGKOR
(seconde édition)
Du 20 au 21 janvier 2017**

Afin d'éviter tout équivoque avant et pendant la durée des épreuves, nous vous demandons de prendre votre temps et de lire attentivement ce document.

ÉPREUVES :

Pour la seconde édition qui se déroulera du 20 au 21 janvier 2017, 4 courses et une marche nordique sont programmées, à chacun son défi.

Autour de l'**Ultra Trail d'Angkor, 128 km** (UTA 128) vous sont proposées d'autres épreuves ainsi que différents challenges.

- 64 km Course – **Bayon Trail Angkor**
- 32 km Course - **Jungle Trail Angkor**
- 16 km course – **Temple Run Angkor**
- 16 km Marche Nordique - **Nordic Walking Angkor**

Ces épreuves se dérouleront dans et autour du site archéologique d'Angkor, au Cambodge. Angkor, composé d'une multitude de temples aussi majestueux les uns que les autres fut une des capitales de l'Empire Khmer du IX^{ème} au XV^{ème} siècle. Le site archéologique d'Angkor est classé depuis 1992 au patrimoine mondial par l'UNESCO.

Un défi inoubliable

« *Un événement mondial pour cette seconde* » : sur 400 km², les coureurs vont traverser plusieurs sites exceptionnels, occupés par des temples montagnes et évolué parmi des paysages prestigieux sur un vaste territoire où rizières, forêts, villages offriront des panoramas d'une diversité surprenante.

RÈGLES DE PARTICIPATION AUX ÉPREUVES

- Un âge minimal de 18 ans est exigé pour participer à l'Ultra Trail d'Angkor (128 km)
- Un âge de 18 ans est exigé pour participer au Bayon Trail Angkor (64 km)
- Pour l'engagement sur l'UTA 128, il est recommandé d'avoir participé au moins à un marathon ou à un trail de plus de 40 km dans l'année civile

LES PRINCIPES DE L'ÉPREUVE SONT DONC LES SUIVANTS :

EQUIPEMENT

Matériel obligatoire ULTRA TRAIL D'ANGKOR			
Réserve d'eau capacité, minimum 1,5 litre pour l'UTA - 1 litre pour les autres courses	UTA 128 Courses : 64, 32	1 sifflet	UTA 128 Courses : 64, 32
		Bande élasto 6/8 cm X 100cm	UTA 128 Courses : 64, 32 et 16km Nordic Walking
Gels et barres énergétiques ou produits nutritionnels	UTA 128 Bayon Trail Angkor	Brassard rétro réfléchissant (ou bandes réfléchissantes sur le sac)	UTA 128 / Bayon Trail Angkor – 64 km
Casquette ou équivalent	UTA 128 Courses : 64, 32 et 16km Nordic Walking	1 téléphone portable* avec batterie chargée	UTA 128
Lampe frontale avec piles de rechanges	UTA 128 / Bayon Trail Angkor	Bâton de marche nordique	Nordic Walking Angkor
Couverture de survie	UTA 128 Courses : 64, 32	Fiche d'identification visible avec numéro de téléphone à appeler en cas d'urgence	UTA 128 Courses : 64, 32 et 16km Nordic Walking

Le participant est tenu de s'assurer de prendre le départ avec ce matériel obligatoire. En cas de manquement, le participant peut se voir interdire la participation à l'épreuve. Il devra conserver l'intégralité du matériel obligatoire pendant toute la course

Un kit pharmacie de première Urgence pour soigner les petites plaies (désinfectant + pansements plastiques prédécoupés + compresses de gaz stériles 5 X 5 cm+ pansements double peau est recommandé)

IMPORTANT : SDPO précise qu'à tout moment précédent le départ de l'épreuve, l'organisation se doit en fonction de la météo, de modifier soit le parcours, soit d'imposer des « rajouts » de matériels ou de vêtements.

VERIFICATION DES SACS DE COURSE

A des fins sécuritaires, il en va de la responsabilité de chacun de respecter et d'emporter le contenu du matériel obligatoire préconisé par l'organisation. A TOUT MOMENT, un membre de l'organisation pourra contrôler le contenu et tout manquement entrainera une pénalité suivant le barème ci-dessous.

Tableau de pénalité en cas de manquement			
Absence de réserve d'eau d'eau, minimum (1,5 L UTA – 1L Bayon Trail)	Pénalité 3h	Brassard rétro réfléchissant(ou bandes réfléchissante sur le sac)	Pénalité 1h
Gels et barres énergétiques ou produits nutritionnels	Pénalité 2h	Téléphone portable avec batterie chargée	Pénalité 1h
Casquette ou équivalent	Pénalité 1h	Bâton de marche nordique	Pénalité 2h
Lampe frontale avec piles de rechange	Pénalité 1h	Dossard non visible Avertissement puis pénalité 1h si le coureur refuse de le remettre de manière conforme	Avertissement puis pénalité 1h
Couverture de survie	Pénalité 1h	Non assistance* à une personne en difficulté	Exclusion
1 sifflet	Pénalité 1h	Assistance en dehors des zones autorisées	Pénalité 1h
Kit pharmacie et pansements double-peau	Pénalité 1h	Tricherie en prenant un raccourci important	Pénalité 1h
Bande élasto 6/8 cm X 100cm	Pénalité 1h	Non respect de la nature par jet de détritrus hors des zones délimitées	Pénalité 1h

*Non assistance** En cas d'assistance à un autre concurrent, le temps passé auprès du coureurs, en attendant les secours vous sera défalqué du chronométrage final. Ce temps sera communiqué à l'organisation par vous-même. Le temps défalqué sera défini par l'organisation entre le moment de l'appel des secours et leur intervention sur place.

DISQUALIFICATION

- Non respect du règlement
- Refus de contrôle du sac de course
- Tricherie en utilisant un moyen de locomotion autre que la marche ou la course
- Refus d'obtempérer à toutes injonctions émises par un commissaire de course ou d'un médecin ou d'un membre médical.
- Point de contrôle manqué : le premier 3 heures de pénalité, le deuxième disqualification

ZONES DE RAVITAILLEMENT ET DE CONTRÔLE

Des points de contrôles supplémentaires et non dévoilés aux concurrents seront mis en place sur le parcours afin de s'assurer que les participants empruntent la totalité du parcours prévu. Le passage par ces points est tout aussi obligatoire que sur ceux indiqués par l'organisation

Fréquence des points :

- Tous les 5 km pour le 16 et 32 km
- tous les 10 km** pour l'UTA 128 et 64 km qui seront modulés selon difficultés du parcours (avec ravitaillement en eau uniquement)
- tous les 30 km (avec ravitaillement en eau et solide)
- à mi parcours pour l'Ultra Trail d'Angkor (avec ravitaillement plus consistant chaud et froid)
- à mi parcours pour l'Ultra Trail d'Angkor (base de vie avec zone de repos, médicale et de rechange)

**Selon les difficultés du parcours, un ravitaillement supplémentaire pourra être mis en place

BALISAGE

Balisage fluorescent visible de jour comme de nuit – rubalise – drapeau – marquage au sol à la chaux

Une attention particulière sera portée à tous les changements de direction.

Dans tous les cas, l'espace maximal entre 2 balises sera de 200m. Donc si vous parcourez plus de 400m sans rencontrer de balise, c'est que vous êtes sur un mauvais chemin !

- Il est impératif de suivre le balisage de la course que le staff SDPO et cambodgien ont effectué **sans couper** - Tous les coureurs et marcheurs devront respecter le balisage du parcours sous peine d'être pénalisé ou disqualifié.

CHRONOMETRAGE

- Réalisé informatiquement

ABANDON

Jugé ABANDON, tout coureur ayant été arrêté sur ordre médical ou ayant dépassé l'heure limite lors d'un poste de contrôle.

En cas d'abandon lors d'une épreuve, le concurrent doit prévenir impérativement l'organisation dans les meilleurs délais.

JURY DE L'ÉPREUVE

Les membres du jury sont :

- le Président de SDPO
- la Direction de course
- un responsable du chronométrage des épreuves
- un représentant des coureurs choisi sur du volontariat
- un représentant mandaté par nos partenaires

La supervision de toutes les compétitions sera assurée par **S.D.P.O**, notamment aux points de départ et d'arrivée avec chronométrage et relevé des dossards.

Le jury de l'épreuve est seul apte à statuer sur toutes les réclamations faites par les participants durant les épreuves.

SEMIE - AUTONOMIE

Le concurrent est pleinement conscient qu'il devra être entièrement autonome entre deux postes de ravitaillement et sera capable de prendre des décisions et d'agir seul (sans assistance), en cas de problème pour rejoindre le poste de contrôle le plus proche. Pour cela, chaque concurrent devra, pendant toute la durée de l'épreuve, disposer de son matériel obligatoire.

Pendant toute la durée de l'épreuve, il est interdit au concurrent de se faire assister en dehors des zones de ravitaillement officielles (sauf en cas de force majeure).

Pendant toute la durée de l'épreuve, il est interdit au concurrent de se faire accompagner par un tiers. (accompagnement vélo ou autres ne serait-ce que de quelques kilomètres)

DOSSARDS

La remise des dossards s'effectuera à partir du jeudi 19 janvier 2017 après midi et le vendredi 20 janvier 2017 toute la journée (jusqu'à 18h00 pour UTA 128). Le lieu du retrait du dossard vous sera communiqué ultérieurement. Pour les retardataires uniquement, possibilité du retrait du dossard sur la zone Départ des différentes épreuves.

Pour les coureurs optant pour le circuit touristique proposé par SDPO, un créneau horaire sera mis en place pour la récupération du dossard.

==> possibilité de retrait sur place 1 heure avant la course pour les retardataires, toutefois l'organisation ne saurait être tenue pour responsable en cas de retard du concurrent sur la ligne de départ suite à un retrait tardif de son dossard

EMPLACEMENT DOSSARD

Le dossard est nominatif et devra être visible en permanence sur le devant de la poitrine ou sur le ventre, quelque soit la météo et l'équipement vestimentaire.

Important : SDPO ne pourra être tenu pour responsable en cas de problème sur le parcours si un coureur participe à l'épreuve avec un dossard ne lui appartenant pas

ASSISTANCE MEDICALE

L'équipe médicale sera présente sur le parcours pendant toute la durée de la course et sera apte à tout moment à arrêter tout concurrent inapte à continuer l'épreuve.

Nota : En cas de défaillance physique, si un concurrent bénéficie d'une perfusion, le concurrent ne pourra en aucun cas reprendre la course et sera déclaré en « abandon »

La responsabilité de SDPO sera dérogée après abandon du coureur ou encore disqualification.

ASSURANCE

Pour sa participation à l'une des épreuves programmées, il incombe à chaque participant de souscrire à une assurance de son choix. SDPO ne sera tenu en rien responsable pour toute incapacité partielle ou totale survenue suite à une défaillance en course ou après l'épreuve.

=> Pendant toute la durée de l'épreuve, l'équipe médicale de SDPO se chargera de votre sécurité. Après l'épreuve, l'équipe médicale restera à votre écoute et prodiguera les soins nécessaires d'après course en cas de nécessité et ce jusqu'à la proclamation des résultats. Aucun soin de confort ne sera effectué après la proclamation des résultats (massages par exemple)

TEMPS MAXIMUM AUTORISÉ DES DIFFÉRENTES ÉPREUVES***

- UTA 128 ► 28 h soit 4,57 km/h
- Bayon Trail Angkor – 64 km ► 12 h soit 5,33 km/h
- Jungle Trail Angkor - 32 km ► 6h soit 5,33 km/h
- Temple Run Angkor – 16 km ► 3h soit 5,33 km/h
- Nordic Walking Angkor – 16 km ► 4h soit 4km/h

***Ces barrières horaires définitives vous seront communiquées ultérieurement, sur le site Internet de l'Ultra Trail D'Angkor. –

CLASSEMENT

Le chronométrage de l'organisation sera la seule référence

A l'issue de chaque compétition, **S.D.P.O** annoncera **le classement des coureurs**

Le classement final, général et par catégorie des courses : 64, 32, 16 et Nordic Walking sera prononcé le samedi après l'arrivée du 64 km.

Les récompenses, coupes des courses : 64, 32, 16 et Nordic Walking seront décernés le samedi 21 janvier à 17h.

Le classement final, général et par catégorie de l'UTA 128 sera prononcé après l'arrivée du dernier coureur.

Les récompenses, coupes, des premiers de l'UTA 128 seront décernés après le podium des autres épreuves prévues dans le programme, soit le samedi 21 janvier 2017.

Le classement se fera individuellement et :

- par équipes de 4 coureurs pour les coureurs participant au Challenge « **MASTER RELAIS UTA 128** » (voir règlement annexe)
- par équipe de 2 coureurs pour les participants au Challenge par couple « **DUO UTA 128** »
- Pour des **équipes de trois à cinq coureurs** participants au Challenge par équipe « **Équipe UTA 128** » (voir règlement annexe)
- Par équipe de 3 coureurs pour les coureurs participants au Challenge « **Angkor 224** » (voir règlement annexe)

- Un classement général toutes catégories ainsi qu'un classement dans chaque catégorie seront établis. (**SENIORS et VETERANS**)
- La présence des **3 premiers** coureurs hommes et femmes (**en tenue correcte**) classés dans a épreuve **UTA 128** sera exigée sur le podium.
- La présence des **3 premiers** coureurs hommes et femmes (**en tenue correcte**) classés dans a épreuve **Bayon Trail Angkor** sera exigée sur le podium.
- La présence des **3 premiers** coureurs hommes et femmes (**en tenue correcte**) classés dans aux épreuves **Jungle Trail Angkor** , **Temple Run Angkor** et **Nordic Walking Angkor** sera exigée sur le podium.
- Suivant le nombre d'engagés sur la marche nordique, il n'y aura qu'un classement général individuel toute catégorie confondue. (3 premiers Homme et 3 premières Femmes)
- **Pour cette cérémonie de clôture, votre présence est obligatoire. En cas de non présentation aucun trophée ou récompense ne vous sera remis ultérieurement.**

MODALITES CHALLENGES

- **Le classement par équipe de deux coureurs pour les participants au Challenge par couple « DUO UTA 128 »** sera établi en tenant compte du cumul des temps réalisés par les deux coureurs classés à l'arrivée.
- Le classement par équipe pour les coureurs participants au Challenge « **MASTER RELAIS UTA 128** » Entreprises / Villes / Régions / Militaires et Grandes Ecoles sera établi en tenant de l'ordre d'arrivée commune des 4 relayeurs. Le regroupement des 4 relayeurs se fera en amont de la ligne d'arrivée, à 3km. Chaque relayeur effectuera un relais de 32 km + 3km pour les 3 premiers relayeurs.
- Les endroits de passage de relais seront définis par l'organisation. Seules les zones de relais délimitées par l'organisation seront autorisées. Tout relais passé en dehors des zones délimitées par l'organisation entrainerait une disqualification de l'équipe.

- Si un coureur de l'équipe participant au Challenge « MASTER UTA 128 » devait abandonner son relais, l'équipe se retrouvera hors course.

EXCEPTION

- Si un coureur d'une équipe participant au Challenge « MASTER UTA 128 » ne prendrait pas le départ de son relais, le relayeur précédent serait dans l'obligation d'effectuer en totalité les deux relais soit 2 fois 32km. Ou obligerait le relayeur en cours à continuer son effort sur un deuxième relais. Un minimum de trois relayeurs franchissant la ligne d'arrivée sera toléré.
- **Le classement par équipe pour les coureurs participants au Challenge « Relais ANGKOR 224 »** sera établi par addition de temps des 3 coureurs participants chacun dans leur épreuve respective (UTA 128 – Bayon Trail Angkor et Jungle Trail Angkor). L'équipe qui aura totalisée le moins de temps sera déclarée vainqueur.

CATEGORIES 2017

Espoir	Senior	V1	V2	V3	V4
--------	--------	----	----	----	----

REMISE DES PRIX

- Chaque concurrent se verra offert un trophée correspondant à son épreuve
- **Pour les podiums : Trophée aux vainqueurs des différentes épreuves et par catégorie.**
- **Pour l'Ultra Trail d'Angkor**, un maillot « Finisher 2017 » Maillot finisher à tous les finishers,
- **Pour le podium par couple DUO UTA 128 : Trophée aux trois premiers couples**
- **Pour le podium Challenge MASTER UTA 128 : Trophée aux trois premières équipes**
- **Pour le podium au Relais Angkor 224 : Trophée aux trois premières équipes**

SDPO organisateur de l'épreuve se réserve le droit, en cas de nécessité d'apporter des modifications sur ces Principes de l'épreuve. Dans ce cas, SDPO vous informera des changements éventuels.

ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE



Respect de la Nature

Depuis plus de 20 ans, SDPO a fait en sorte d'être un exemple dans le monde de la course à pied. Pour cela, nous avons toujours sensibilisé les coureurs afin qu'ils respectent la nature et les zones protégées. Pour jeter les bouteilles vides ou débris (enveloppe gels énergétiques) nous disposons des sacs poubelles en nombre en amont des ravitaillements. Passé ces zones délimitées, tout coureur vu en train de jeter ses déchets sur le parcours sera pénalisé. Ces sacs poubelles doivent impérativement être utilisés.

NATURE

Toutes les courses se dérouleront à l'intérieur et dans la périphérie du site archéologique d'Angkor, classé au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Cela implique, plus qu'ailleurs de respecter tous les sites mis à la disposition des épreuves.

Les concurrents s'engagent à respecter toutes les consignes de propreté et de civilité données par l'organisation de course, dans le plus profond respect de l'environnement et de la protection du patrimoine architecturale.

- De manière à favoriser l'échange avec la population locale, dans la mesure du possible et en fonction de notre organisation, **S.D.P.O** fera en sorte de faire travailler sur les différents postes de la course des villageois venus des villes et villages environnants.



ET SI NOUS COURIONS OU MARCHIONS POUR UNE BONNE CAUSE :

Spécial accompagnateurs :

SDPO vous propose de participer à une Grande Marche Humanitaire Mr Nez Rouge de 8 km. Cette marche humanitaire sera organisée pendant la période où les coureurs seront sur leurs parcours respectifs. Pour participer à cette marche humanitaire, une participation **de 25 euros minimum** ou plus vous est demandée.

Spécial coureurs :

Pour participer à cette souscription individuelle, il suffit de faire un don de 15 euros minimum ou plus.

Les sommes récoltées seront entièrement reversées aux villages Cambodgiens.

Nous vous attendons nombreux pour cette solidarité

Cette souscription envers l'Association Monsieur NEZ ROUGE n'est en rien obligatoire.

